

qualité. Dans cette dernière opération elles sont recues sur un plateau qu'elles laissent définitivement, peu à peu, pour tourner autour de plusieurs cylindres métalliques qui roulent sur eux-mêmes. La pression qu'elles subissent, et le degré de chaleur dans lequel ces cylindres sont sans cesse entretenus par la vapeur, suffisent pour les changer en 4 ou 5 tours en un papier fin, sec, et prêt à être mis en mains.

Cette Papeterie produit jusques à 17 quintaux de papier par jour, et emploie suivant le besoin, 70 ou 100 personnes. Les hommes gagnent depuis 3 jusques à 7 piastres par semaine, suivant leur capacité; mais le prix moyen est de 4 piastres par semaine. Les femmes sont payées 18 et 30 sous par jour; quant à celles qui sont employées à choisir les guenilles, elles travaillent généralement à l'entreprise, et une personne active et industrielle peut gagner 2s. 6d. et même 3s. par jour.

M.M. McDonald et Logan ne fabriquent généralement que du papier employé dans les imprimeries, et en fournissent à la plupart des imprimeries du Bas-Canada; mais s'ils ne tentent pas de rivaliser avec les manufactures d'Angleterre et des Etats pour le papier de première qualité, ce n'est pas manque de capacité, car ils fabriquent du foolscap bleu dont la qualité est préférable sous tous les rapports à celui qui nous vient des États-Unis.

Les travaux que l'on a faits pour amener l'eau à cet établissement méritent aussi quelque peu d'attention. En effet ce n'est qu'en la faisant passer par dessus un ravin large de 4 à 500 verges que l'on a pu y diriger son cours; entreprise dont le succès étonna beaucoup les personnes du lieu qui la croyaient impossible et même ridicule.

Cette eau, après avoir déployé sa puissance dans la Papeterie, met en mouvement le mécanisme d'une fabrique de clous et d'une tonnellerie qui lui sont contiguës. La première produit annuellement 2 à 300 tonnes de clous, c-à-d. près de 600,000 lbs. pesant.

Tous ces établissements et les habitations adjacentes sont éclairés par le gaz; ce qui prouve encore non seulement l'esprit d'entreprise mais encore d'économie qui règne chez les propriétaires. Ils s'aperçurent bientôt de la somme considérable qu'exigeait l'éclairage ordinaire de ces vastes édifices, où l'on travaille jour et nuit, et ils y remédièrent incontinent, en composant eux-mêmes, avec de l'huile et de la résine, un gaz, dont l'appareil, (truyaux, fourneaux, &c.) ne leur coûte que 15 à £30, et la dépense journalière

1s. 8d à 2s. Ils furent ainsi, grâce à leur propre industrie, éclairés par le gaz, 2 ou 3 ans avant que Québec ait eu cet avantage.

La même puissance qui met en mouvement les moulins de ces Messieurs fait aussi mouvoir une autre Papeterie occupée par Mr. Smith. La construction de celle-ci date d'une époque plus récente que les autres et ne produit que du papier d'enveloppes. Mais comme ce Mr. a pour principe d'appliquer tous ses projets aux améliorations, on peut espérer que lorsqu'il sera aussi vieux que ses Jevanciers, ses propriétés seront aussi vastes et auront autant de valeur que les précédentes. Actuellement ce moulin fabrique environ 12 quint. de papier par jour et emploie 30 ou 40 hommes. Sa position est plus avantageuse que celle de la manufacture qui l'avoisine, et la conséquence de cette situation est de lui procurer une combinaison admirable de pouvoirs d'eau et d'autres avantages qu'on ne saurait peut être trouver ailleurs.

Outre ces deux Papeteries, le B.C. en possède 3 autres dont l'une est à Sherbrooke, la 2de. à Stanstead et la 3ème. à Chambly. Je n'ai pas encore de détails, Mr. le Réd., sur ces derniers établissements; mais si je puis m'en procurer et que vous désiriez en faire part à vos lecteurs, je m'empresserai de vous les transmettre.

29 Avril, 1850.

L'ABBÉ LEBLANC.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 7 MAI, 1850.

C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous voyons arriver le mois de Mai. Quoique la nature le prive ici des charmes qui en font dans d'autres climats le plus beau mois de l'année, il possède cependant d'autres titres à notre amour. C'est le mois consacré par la piété des fidèles à la mère de Dieu, et cette mère est trop bonne pour mépriser nos hommages parcequ'ils ne sont pas accompagnés de feuilles et de fleurs. Elle ne nous demande qu'une seule chose; une chose que la beauté du climat ne peut donner, ni sa rigueur nous ôter, la pureté de cœur et une tendre et fervente dévotion envers elle pendant ces saints jours.

C'est aux jeunes cœurs surtout qu'il convient, pendant cet heureux temps, d'aller porter aux pieds de Marie le tribut de leurs hommages; elle le recevra avec bonté parcequ'elle aime la jeunesse, et elle les comblera de grâces et de bienfaits. Marie est la plus tendre des mères, et une mère tendre ne peut rien refuser à l'enfant qui lui témoigne sans cesse son

amour. Ce fut à leur dévotion envers Marie que St. Louis de Gonzague et tant d'autres furent redevables de leurs sainteté, et nous aussi, si nous imitons leur dévotion, nous montrerons que notre vie ressemble à la leur.

Mr. le Dr. Poinchaud, fils, qui est maintenant en Europe, vient d'acquérir un nouveau droit à la reconnaissance des Congréganistes du Petit Séminaire de Québec. A sa demande, les Trappistes d'Aiguebelle, en France, ont consenti à une association de prières et de bonnes œuvres entre les religieux de ce monastère et les membres de la Congrégation. Mr. Poinchaud a obtenu le même privilège pour les membres du Séminaire.

La Congrégation devait déjà à ce monsieur la précieuse relique de la vraie croix qu'elle possède; il l'avait apportée d'Europe lors de son premier voyage, il y a quelques années.

La presse anglaise s'est beaucoup occupée depuis quelque temps d'un fait qui peut avoir des suites sérieuses pour l'église Anglicane. Un Révd. Mr. Gorham avait été nommé à une cure dans le diocèse d'Exeter. L'Évêque suspectant sa doctrine par rapport au baptême, voulut l'examiner avant de lui donner l'institution. Mr. Gorham, après bien de difficultés, finit par se soumettre à l'examen. Malheureusement pour lui, ses réponses convinrent l'évêque qu'il ne croyait pas à la régénération opérée par le baptême, et le déterminèrent à lui refuser l'institution. Mr. Gorham le cita aussitôt devant la cour des Arches, tribunal dit ecclésiastique, parcequ'il rend ses jugements au nom de l'Archevêque de Canterbury, et dont les membres sont néanmoins tous des laïques. Cette cour donna gain de cause à l'évêque d'Exeter. Mr. Gorham ne se soumit pas; au contraire il appela de cette décision au comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté.

Il est à remarquer que ce comité ne renferme pas un seul ecclésiastique ou une autre personne ayant quelques connaissances théologiques. Cependant ce tribunal a cru pouvoir décider en dernier ressort une question théologique s'il en fut jamais. Après bien des délais, il a renversé le jugement de la cour des Arches, et admis que Mr. Gorham, nonobstant ses opinions, était qualifié pour le bénéfice auquel il avait été nommé.

Cette décision a été reçue avec applaudissements par le parti dit évangélique ou de la basse église (*Low Church*); mais les gens de la haute église (*High Church*), et surtout les puseyistes y voient un scandale et une monstruosité. Plusieurs même dé-